

LA CGT INCONTOURNABLE !

La CGT, c'est plus de 700 000 adhérents, c'est la première organisation syndicale en France lors des élections professionnelles tant dans le Public que dans le Privé.

Avec les élections professionnelles du 4 décembre 2014, la CGT s'est vue confortée dans sa place de première organisation au sein de la Fonction publique.

A la DGFIP, les agents ont voté massivement pour ces élections professionnelles, montrant l'importance qu'ils accordent à leur représentation pour défendre leurs droits et leurs revendications face à l'administration.

La CGT Finances Publiques, deuxième organisation à la DGFIP, est présente dans tous les départements et directions, et s'appuie sur un réseau de militant présent sur plus de 2000 sites.

Présente dans toutes les directions et départements, elle met à votre disposition ses milliers de militants, de correspondants de site et d'élus locaux.

Elle agit au quotidien sur les lieux de travail et dans la société, pour que prévalent les idéaux de liberté, d'égalité, de justice, de fraternité et de solidarité. Elle porte les valeurs du Service public, militant à la fois sur ses contenus et les conditions d'exercice des missions.

- ✓ Elle agit pour une société démocratique, libérée de toutes les formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations et les exclusions de toute nature (fondées sur les origines, les croyances, le genre, l'orientation sexuelle...).
- ✓ Elle agit pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, les libertés publiques, le plein exercice de la citoyenneté, la défense de l'environnement, pour un développement durable soucieux de l'intérêt de tous, pour la paix et le désarmement, les droits de l'Homme et le rapprochement des peuples.
- ✓ La démarche de la CGT articule contestation, propositions alternatives et capacités à négocier, en gagnant par l'action "du local au global" de nouvelles conquêtes sociales.
- ✓ Ceci n'est possible que dans la perspective d'un syndicalisme unitaire, solidaire de toutes les formes du salariat (public-privé, agents-cadres,...) et présent sur tous les lieux (travail, département, pays, Europe, Monde). En ce sens, la CGT est membre de la Confédération Européenne des syndicats et participe au développement de la nouvelle confédération syndicale internationale.

**Écouter - Informer - Proposer -
Rendre compte - Agir**

POURQUOI VOTER ?

POURQUOI FAIRE VALOIR VOS DROITS ?

POUR VOUS ASSURER QUE VOTRE OPINION SOIT PRISE EN COMPTE.

Parce que des améliorations ont déjà été obtenues grâce à la CGT lors des promotions précédentes sur :

- ✓ la participation au mouvement général de mutation à l'ancienneté administrative recalculée dès la première affectation ;
- ✓ les questions pédagogiques (séances de soutien, contenus des cours et leur positionnement, conditions des restitutions...);
- ✓ les conditions matérielles de suivi de la scolarité (aménagement des calendriers, accueil en stage, organisation des groupes, informatisation, transports, crèche...).

Ces succès, grands ou modestes, n'ont été possibles qu'en liant la mobilisation des stagiaires et le travail de leurs représentants CGT.

Vos élu-e-s CGT seront là pour ça. Stagiaires comme vous, mêlant militants (ayant l'expérience des services et du dialogue social) et nouveaux syndiqués, ils mettront en œuvre cette démarche, et ils s'engageront notamment à :

- ✓ vous représenter tout au long de l'année auprès de l'ENFiP ;
- ✓ faire remonter vos attentes et demandes ;
- ✓ préparer collectivement les réunions du Conseil de promotion (lors des HMI en particulier) ;
- ✓ vous transmettre les informations par la distribution d'un compte rendu.



PRÉSENTE, OFFENSIVE, DÉRANGEANTE,
DEMAIN COMME HIER



ÉLECTIONS AU CONSEIL DE PROMOTION DES INSPECTEURS ET INSPECTRICES STAGIAIRES

MERCREDI 4 NOVEMBRE 2015

QU'EST-CE QUE LE CONSEIL DE PROMOTION ?

C'est l'organisme institutionnel au sein de l'ENFiP, composé de représentant-e-s des stagiaires élu-e-s, de chargés d'enseignement désignés par l'Administration et de représentants de l'administration. Il est chargé de se prononcer sur les questions relatives à votre scolarité (fonctionnement de l'ENFiP, organisation des scolarités, contrôles de connaissances et programmes, techniques pédagogiques, hébergement, restauration...). Il se réunit trois fois par an.

En définitive, tous les domaines de la vie de l'ENFiP y sont évoqués par l'intermédiaire des représentants que vous élirez. C'est le lieu où peuvent s'exprimer les attentes et les difficultés des stagiaires et où des réponses concrètes peuvent être apportées.

C'est le seul lieu de dialogue officiel avec l'Administration.

POURQUOI CHOISIR LA CGT ET SES REPRÉSENTANTS ?

- ▶ Parce qu'en tant qu'organisation syndicale majeure aux Finances, la CGT a fait la preuve de son efficacité dans les divers organismes paritaires de notre administration ;
- ▶ Parce que la CGT est depuis longtemps implantée et active dans les anciens réseaux des Impôts et du Trésor, et notamment dans les Ecoles. Elle est le mieux à même de vous défendre et d'éviter que vous fassiez partie des « générations sacrifiées » ;
- ▶ Parce que vos représentants sont, avant tout, des militants ;
- ▶ Parce que l'ENFiP n'est pas un monde à part, éloigné des préoccupations de tous les agents et de la réalité des services ;
- ▶ Parce que la CGT est ouverte au débat démocratique, qui encourage chacun à participer, à proposer, mais qu'elle est aussi un syndicat de lutte et d'action. C'est avec vous que nous déciderons des revendications que nous porterons au Conseil de promotion et des formes d'actions ;
- ▶ Parce que vos représentants CGT porteront vos interrogations et vos revendications, ils les défendront et vous informeront des décisions prises ;
- ▶ Parce que depuis toujours, la CGT est représentée dans les instances de l'ENFiP. Elle s'applique à garantir la continuité (et donc l'efficacité) des revendications des stagiaires, avec notamment la présence de militants « suivis des Ecoles » qui font le lien entre les différentes promotions.

Le rôle de vos représentants ne s'arrête pas à l'Ecole. Ils feront également le lien avec les responsables nationaux de la CGT, afin que ces derniers interviennent auprès de la Direction Générale, lors des groupes de travail "formation professionnelle" et au cours des Commissions Administratives Paritaires.

Vous pourrez les rencontrer lors des Heures Mensuelles d'Information (HMI) de la CGT, ou directement lors des permanences dans nos locaux des écoles. Parmi eux, vous trouverez des militants à votre écoute, ayant déjà une expérience de la vie syndicale dans les services.

Mais rien ne se gagne seulement entre "spécialistes", sans l'avis et la participation active des stagiaires. Pour la CGT, impliquer le plus grand nombre est le moyen incontournable pour être plus efficace.

LE 4 NOVEMBRE VOTEZ CGT

FORMÉS, PAS FORMATÉS, SOYONS ENGAGÉS!

VOS CANDIDATS



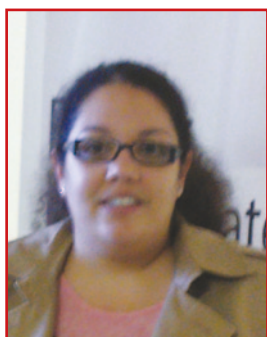
Gael LAPEYRONNIE
Groupe 2 NOISIEL



Jean-BAPTISTE PINTUS
Groupe 2 CLERMONT FD



STEPHANIE NABAIS
Groupe 4 NOISIEL



SARAH TAIB
Groupe 3 CLERMONT FD



FABIENNE LOMON
Groupe 1 NOISIEL



BRUNO DEBOUCHE
Groupe 5 NOISIEL



HODA BAYOUMY
Groupe 2 CLERMONT FD



MARIE SOUNOUVOU
Groupe 6 NOISIEL



YANNICK FLEURIVAL
Groupe 1 NOISIEL



NELLY DULYS
Groupe 4 NOISIEL



ISABELLE SUMMY
Groupe 6 NOISIEL

La CGT est porteuse d'un vrai projet alternatif pour une véritable école professionnelle



DES STAGES MIEUX INTÉGRÉS ET PRIS EN COMPTE :

Le système d'alternance entre formation théorique et formation pratique est une demande forte de la CGT. C'est un sujet pour nous prioritaire. L'organisation actuelle (stages pendant la scolarité et stage d'application de 6 mois) est franchement décevante, malgré les améliorations obtenues les années précédentes.

L'évolution doit porter sur le contenu (découverte de la diversité des services, connaissance de la « vraie vie », véritable tutorat), les moyens matériels (informatique notamment), les moyens financiers (prise en compte des frais de stages, remboursements et avances garantis).

UN MEILLEUR ÉQUILIBRE DE LA SCOLARITÉ :

- Une scolarité moins dense et plus adaptée à la réalité des services ;
- Avoir le temps nécessaire pour faire et corriger les exercices en cours avec l'aide du chargé d'enseignement et non pas seul chez soi ;
- Faire en sorte que les chargés d'enseignement puissent terminer leurs cours et reformuler pour permettre aux stagiaires de les assimiler ;
- Stopper les « semaines noires », surchargées de travail (cours de soutien, révisions en vue du contrôle des connaissances, enseignements optionnels...) ;
- Des semaines de cours avec trois demi-journées libérées dont le lundi matin et le vendredi après-midi ;
- Des conditions matérielles adaptées, en ce qui concerne notamment les locaux, l'informatique, les conditions « extrascolaires » (logements, crèches, parking...) et les questions indemnitaires (primes, remboursements, avances ... les stagiaires ne doivent pas en être de leur poche pour se former !).

UNE FORMATION PROFESSIONNELLE AMÉLIORÉE :

- La CGT souhaite qu'une véritable alternance soit mise en place, en lien avec une réflexion sur les méthodes pédagogiques et en finir avec ce second concours.
- Un contrôle des connaissances adapté :
 - ✓ Un contenu des épreuves plus adapté au travail à effectuer dans les services ;
 - ✓ Qui sert à vérifier l'assimilation des connaissances ;
 - ✓ Des tests et bilans réguliers qui doivent permettre de vérifier l'assimilation des connaissances et être suivis de cours de soutiens adaptés aux lacunes décelées.
- La création de cours et de soutien en méthodologie ;
- Une épreuve joker qui donne une vraie 2ème chance : actuellement, c'est une épreuve écrite, perçue précédemment comme plus difficile que les autres. La CGT considère tous les stagiaires devraient pouvoir choisir la nature de cette épreuve (oral ou écrit) ;
- La suppression de la NAP (Note Administrative de participation) : elle est subjective et remise aux stagiaires avant l'épreuve "Joker". Il est impossible d'en obtenir la révision. Elle n'est d'aucune utilité et n'a pas lieu d'être maintenue, même dans la nouvelle situation de première affectation. Les stagiaires sont des adultes, ils n'ont pas à « être tenus »...

À L'ENFIP ET COMME DANS LES SERVICES, LA CGT RÉCLAME :

- La revalorisation des rémunérations et la reconnaissance des qualifications ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois qui engendrent flexibilité, précarité et dégradation des conditions de vie au travail et de formation ;
- Une véritable prise en compte de la souffrance au travail et la suppression de la mise en concurrence des agents par un management issu du privé et le pilotage par indicateur ;
- L'ouverture de négociations en matière de missions, d'emploi, de salaires...
- Une prise en charge optimale des collègues en situations de handicap...

AFFECTATIONS ET STAGE D'APPLICATION :

- Les premières affectations des stagiaires sont intégrées au mouvement général de tous les agents. Le mouvement des inspecteurs est un mouvement unique ;
- Le dispositif mis en place cette année est le suivant : information des stagiaires en janvier (par la réunion d'info de la Direction générale, par la CGT au cours de l'Heure Mensuelle d'Information spéciale (HMI) de 2 heures et par la publication du « guide du stagiaire - spécial 1ères affectations » ; permanences organisées par la CGT en janvier, demandes de 1ères affectations à déposer fin janvier 2015 ;
- Stage d'application : il fait partie intégrante de la formation et doit permettre au stagiaire de compléter ses connaissances théoriques. Le stagiaire doit être encadré et accompagné tout au long du stage par son « tuteur ». Il conserve son statut de stagiaire et, à ce titre, ne doit pas se voir fixer d'objectifs ;
- La CGT exige l'intégration du stage d'application dans le délai de séjour.



Formés, pas formatés, soyons engagés !